



Digne-les-Bains, le 14 mars 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE :  
BILAN DES CONTRÔLES RENFORCÉS DU WEEK-END  
DU 9 AU 12 MARS 2018**

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence communique sur les **contrôles renforcés** de sécurité routière qui ont eu lieu le **week-end du 9 au 12 mars 2018** sur l'ensemble du département.

**Sur 543 véhicules contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé les infractions suivantes :**

- 3 conduites en état alcoolique ;
- 2 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
- 90 excès de vitesse.

**L'ensemble de ces non-respects du Code de la route a donné lieu à :**

- 4 rétentions de permis de conduire ;
- 7 immobilisations de véhicules par sanction administrative (art L 325-1-2 du code de la route).

**Ces contrôles s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la sécurité routière et de prévention des comportements à risque.**

**Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle donc les usagers de la route à faire preuve de la plus grande prudence. Le non-respect du Code de la route peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers.**

**Depuis le début de l'année, 2 personnes ont perdu la vie sur les routes du département.**

**Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.**

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence